



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY**

AVIS PUBLIC

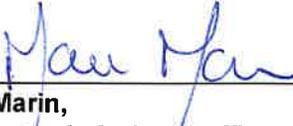
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 90-256

PRENEZ AVIS que lors de la séance du Conseil qui se tiendra le lundi 2 décembre 2024 à 19h00 à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, au 35, ch. de North Hatley, à Sainte-Catherine-de-Hatley, le Conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure visant le 1651, ch. du Lac, lot 6 475 851.

Cette demande vise à faire autoriser l'implantation d'un réservoir de propane et d'une génératrice en cour avant, en considérant que selon l'article 4.2.1 du *Règlement de zonage* n° 90-256 de la Municipalité, les réservoirs de propane ne sont pas autorisés en cour avant et que les génératrices ne sont pas autorisées dans aucune cour.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande lors de la séance du 2 décembre 2024.

DONNÉ À SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY, ce 15 novembre 2024.



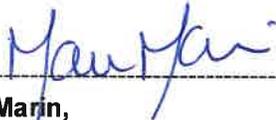
Marc Marin,
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Marc Marin, résidant à Sherbrooke, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des deux endroits habituels désignés par le Conseil et sur le site web de la Municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 15^e jour du mois novembre de l'année deux mille vingt-quatre.

ET J'AI SIGNÉ :



Marc Marin,
Directeur général et greffier-trésorier